



(APS) mardi 25 octobre 2011

Zones humides : prochaine journée d'étude à Alger sur la gestion de la zone d'El Kala



ALGER- Une journée d'étude sur la problématique de la gestion des zones humides en général et de celle d'El Kala en particulier se tiendra le 27 octobre prochain, indique le centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP) où doit se tenir l'événement.

Des sommités en la matière interviendront lors de cette journée d'étude tel que le Docteur Laurent Chazee, coordinateur de l'observatoire des zones humides méditerranéennes (La Tour du Valat, France).

Il présentera une communication ayant pour thème : "Etats et tendances des zones humides en Méditerranée. Résultats 2011 de l'observatoire des zones humides méditerranéennes. Atouts et défis d'El Kala".

Les zones humides sont "un patrimoine en danger" à cause de l'activité humaine et leur restauration "n'est pas une utopie", à en croire le CENEAP, organisateur de la journée d'étude. "La restauration, la protection, la gestion, et l'utilisation rationnelle de ces zones aussi riches que sensibles, en conciliant les activités sociales et économiques avec le maintien durable des équilibres naturels" sont possibles, souligne cet organisme.

Les zones humides sont des écosystèmes délicats qui subissent de nombreuses agressions telles que la surexploitation, les assèchements, les invasions d'espèces exogènes, des pertes de biodiversités, l'urbanisation, des pollutions multiples, ce qui a causé la perte de la moitié de ces zones de par le monde.

En Algérie, fait remarquer cette source, le cas particulier du parc d'El Kala illustre la problématique générée par la pression sans cesse grandissante de la population et des activités qui en découlent menaçant ainsi des équilibres précaires.

Le parc national d'El Kala (PNEK), lors de sa création par décret en 1983, répondait à la nécessité de préserver le riche patrimoine écologique composé d'une mosaïque d'écosystèmes terrestre et lacustre d'une grande diversité floristique et faunistique.

En raison de la richesse de ces écosystèmes, il a été déclaré apte à servir de système de référence pour les suivis de modifications d'ordre naturel ou anthropique qui affectent les milieux naturels de par le monde. A ce titre, il a été classé par l'UNESCO, le 17 décembre 1990, "réserve de la biosphère" devenant ainsi un site mondial d'observation et un patrimoine de l'humanité.

Le PNEK est le plus grand des huit parcs nationaux du nord du pays. Il couvre une superficie de 78.600 hectares et abrite une population de 80.000 habitants. L'intégralité du parc se trouve à l'intérieur des limites administratives de la wilaya d'El Tarf.

Pour leur part, les scientifiques montrent un intérêt particulier à l'extension du PNEK à la partie marine qui a fait l'objet de deux études scientifiques majeures en 1996 et en 2004.